

Chronique de Philippe Velay sur l'ouvrage *Commando Musik*, de Willem De Vries, ayant donné lieu à la publication de l'article intitulé *Le monde de la musique et les nazis*, dans le journal de l'Association Liberté du Judaïsme, La lettre de L.J. n° 163 Mai - Juin 2020 "

Le monde de la musique encore ..., persécuté !

L'un des jeunes abonnés de la Lettre de *L J*, Fabrice de Fuentes, a récemment choisi en librairie un ouvrage majeur, ***Commando Musik*** écrit magistralement par Willem De Vries en 1996, édit. Buchet Chastel, trad. 2019. L'auteur, après un impressionnant travail sur vingt ans, décrit le processus très organisé du pillage du patrimoine musical en Europe de l'ouest par les nazis. L'étude est précédée d'une émouvante préface de la violoncelliste Sonia Wieder-Atherton et d'un très utile avant-propos de Corinne Hershkovitch. W. De Vries détaille les principes et l'organisation d'un « Service d'action » appliquant la politique musicale de l'Allemagne, rappelle les publications antisémites et les projets d'éducation, développe les exemples de quelques personnalités spoliées (avec documents et nombreuses notes), cite enfin les actions elles-mêmes du « commando » ainsi que leurs auteurs, fort peu ou non poursuivis après 1945 ...

Dès 1940, les méthodes de l'occupant touchèrent de plein fouet la France, mais aussi la Belgique et les Pays-Bas. L'essentiel de cette effrayante organisation, certes efficace, reposait sur le Service d'action (*ERR*) du sinistre Alfred Rosenberg : dans l'**obsession « judéo-maçonnique »** des nazis, il s'agissait alors de confisquer de façon systématique tous les biens appartenant aux familles et institutions juives ; par la même occasion, ce « Service » avait pour mission de pénétrer et piller le maximum de sociétés et de loges maçonniques dans l'Europe envahie ; une « paranoïa frénétique » comme l'écrit notre auteur ! La doctrine nazie, officialisée par des décrets du Führer, s'appuyait dès lors sur des publications tels la revue *Die Musik* (premières éditions en 1933), l'article aux idées fumeuses « Pour une reconnaissance de la race et du folklore dans la musique » et notamment l'ignoble *Dictionnaire des Juifs dans la musique* (1^{ère} édition en 1940) qui fut une aide majeure dans la chasse aux musiciens juifs, mis à l'index, à travers les pays concernés. Il faut préciser que l'étude de De Vries, déjà très importante, ne prend pas en compte les territoires baltes ni l'Europe centrale. De plus, d'innombrables stocks de matériel restèrent la propriété de l'Union soviétique après la conquête de 1945.

Les buts recherchés par les nazis étaient de divers ordres : spolier l'ensemble des biens appartenant aux Juifs, participer à des ventes et des achats afin de faire fructifier le butin, mais aussi créer une « Haute école » à Leipzig – bombardée en 1944 après un an d'existence –, redistribuer à des membres méritants du Parti nazi et meubler les logements des familles allemandes victimes de la guerre. Pour ce faire, il fallait créer des équipes nombreuses au sein de ce Service d'action : chefs exécutifs, musicologues, pseudo-mélomanes, secrétaires, techniciens, manutentionnaires, transporteurs ... A peine le régime de Vichy mis en place, on procéda en toute agressivité à l'aryanisation ou à la liquidation d'innombrables établissements : facteurs et commerces d'instruments, bureaux de concerts, fonds d'exploitation, saisies d'entreprises discographiques, pillages de très nombreux manuscrits dans les bibliothèques tandis que l'on évoque aussi le chiffre de 800.000 volumes environ envoyée en Allemagne ! Il n'est que de citer les 60.000 ouvrages de l'Alliance israélite universelle ... Néanmoins la difficulté de cette étude réside dans le manque d'archives retrouvées, l'absence de précisions et l'impossibilité de distinguer les ouvrages liés à la musique de l'ensemble des domaines.

On évoque ici et là, par dizaines de caisses, la **spoliation** par le *Sonderstab Musik*, tristement célèbre, de lettres manuscrites de Chopin, Listz, Debussy, Wagner, Honegger, de la maison d'édition discographique *L'Oiseau-Lyre*, du Bureau international de concerts Valmalète, de manuscrits musicaux de la danseuse Ida Rubinstein et de la collection de la danseuse, chorégraphe Jeanne Chasles à la Bibliothèque nationale, de la collection de Mme Fernand Halphen et de l'importante bibliothèque du pianiste Arthur Rubinstein ! Un inventaire provisoire d'avril 1943 fait état de 1006 pianos stockés à Paris : Pleyel, Erard, Steinway, Gaveau,... notre constat est effrayant ! Il ne faut pas omettre que la collaboration française fut souvent très active pour faciliter les recherches des collections : citons, entre tous, Bernard Faÿ et Guillaume de Van, respectivement directeur et conservateur à la Bibliothèque nationale !...

Notre auteur choisit quelques **exemples de spoliation majeure** :

- En septembre 1940, 54 caisses sont évacuées de la résidence de la **claveciniste Wanda Landowska** qui avait dû quitter Paris ; l'inventaire impressionnant énumère, entre autres, deux clavecins, un piano à queue, des virginals (sorte d'épinette), violes d'amour, orgue de salon, clarinette, toute la bibliothèque et l'ensemble des disques. L'on

sut après-guerre que le piano, celui de Chopin à Valldemossa, Majorque, fut le seul instrument revenu en bon état !..

- À la même époque, c'est le domicile de **Darius Milhaud** et de son épouse Madeleine qui fut investi. L'inventaire de 1941 indique 6 caisses contenant la bibliothèque, disques et documents musicaux. En 1992, De Vries eut le privilège de remettre à Madeleine Milhaud († 2008) quatre manuscrits d'œuvres de son mari : *Sonatine pour orgue*, *Poème sur un cantique de Camargue*, *Le Beau Tripoli de Damas* et *Six petites pièces pour Madeleine Milhaud*.
- Les frères Poldès (Szeszler), eurent leur appartement parisien pillé : 3000 disques dans onze caisses de la collection d'Arno, journaliste ; 15000 volumes de la bibliothèque de Léo, auteur dramatique (1701 livres restitués ...).
- Le violoncelliste **Gregor Piatigorsky** (1903-1976) fut pillé de 23 caisses, contenant livres, disques et objets divers en ivoire, or et argent.

L'ERR décida en 1942 la création de l'**opération « meubles »** qui permit d'envoyer à l'est, par milliers de caisses, le produit des spoliations ¹ ; Berlin ainsi que les sites de Langenau et de Racibórz avaient notamment été choisis, puis ce furent des rapatriements précipités en Bavière (monastère de Banz entre autres) à la suite des bombardements intenses des Alliés ; ces immenses déplacements d'un mobilier, déjà tant bousculé à travers l'Europe, étaient dûs aussi à l'avancée menaçante des troupes soviétiques vers l'ouest.

En même temps qu'en France, les opérations s'abattaient sur la Belgique et les Pays-Bas : à titre d'exemple, durant l'été 1940, le Service d'action, bien informé, s'était saisi à Amsterdam de 240 conteneurs appartenant à des émigrés juifs allemands. Parmi les formulaires de demandes de restitutions, on découvre parfois des noms de luthiers prestigieux : Guarneri, Gagliano, Grancino, Amati, Vuillaume, des trésors !...

L'on se doit de souligner par ailleurs que, dans l'immensité de ce domaine artistique, le monde de la musique est demeuré le parent pauvre des actions en restitution après la Libération, comparé au domaine dit des Beaux-Arts (peintures, arts graphiques, sculptures, mobilier). C'est l'occasion pour nous de louer ici les impressionnants travaux de Claude Torres (†) et de

¹ Une habitante d'Amsterdam, survivante de Ravensbrück, apprit même à W. De Vries qu'à la libération du camp, des douzaines de piano y avaient été découverts dans un hangar !...

Francesco Lotoro qui, chacun à sa manière, ont répertorié, rassemblé - et continuent de le faire - ce que furent les œuvres innombrables de la **musique des Camps**.

Au total, on estime à 68.000 logements environ, pillés en Europe occidentale, dont 38.000 en France. Quant à l'idée d'un total, l'effroi des chiffres doit permettre la prise de conscience et le poids de la gravité : « Sur environ **16 millions d'œuvres d'art** confisquées dans toute l'Europe par les nazis, la plupart d'entre elles ne furent pas retrouvées » (Laurence Bertrand Dorléac) ; le rapport Mattéoli de 2000 indique en revanche : sur 61.233 œuvres récupérées en Allemagne et retournées en France, 45.000 avaient pu être restituées à leurs propriétaires ...².

A propos de l'un des hommes de main de l'ERR, certes musicologue, qui, après-guerre, niait toute responsabilité dans les spoliations, l'auteur Christophe Wolff, évidemment désabusé, écrit « Se pourrait-il que Boetticher ne soit que la partie émergée d'un iceberg de vérités ensevelies sous le fardeau d'un passé insurmontable ? ». Ces personnages odieux, dont l'obsession raciale n'avait d'égal que leur hypocrisie, il faut en citer, puis tenter de les oublier : Rosenberg, Utikal, Gerigk, Boetticher, von Behr,... Une phrase en hébreu dit « **Que leurs noms soient à jamais effacés !** ».

Enfin, gardons toujours en mémoire les dizaines de milliers de familles, anonymes ou non, déportées sans retour, dont les biens restent à jamais en **déshérence**, hormis les cas si rares, en regard de l'énormité des spoliations.

Nous devons être reconnaissants à Willem De Vries d'avoir levé si bien le voile qui tomba, durant déjà trois générations, sur le plus grand pillage du patrimoine musical d'Europe ! Willem De Vries dont la discrète dédicace, à ses filles et à la mémoire de ses parents, montre combien les générations actuelles devraient se souvenir avec précision de la « persécution des Juifs d'Europe ».

Philippe Velay

² Par les exemples très rares d'instruments de musique retrouvés, l'on peut malheureusement estimer que **de très nombreux objets sont demeurés hors de France, de Belgique et des Pays-Bas après 1945**, et donc en Allemagne notamment.